



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 27 JUILLET 2015**



Le concert de Black M, qui affichait complet depuis des semaines, est une des réussites du festival. PHOTOS ANNE LACAUD

# 18<sup>e</sup> Fête du cognac : une édition de tous les records

**FESTIVITÉS** Les soirées de jeudi et samedi ont affiché complet. Une grande première





**Karl Lorca et Cédric Faria, des organisateurs heureux**

**DIDIER FAUCARD**

d.faucard@sudouest.fr

**M**algré la fatigue et la perspective d'un énorme travail de démontage, les organisateurs de la Fête du cognac arboraient un large sourire, hier matin. Et pour cause, les soirées de jeudi et samedi ont affiché complet pour cette 18<sup>e</sup> édition. « C'est la première fois que cela nous arrive sur deux soirs, c'est historique », lancent Karl Lorca, Cédric Faria et Christophe Monnet. Le jeudi, 8000 personnes étaient attendues, puisque le concert de Black Métal « sold out » depuis des semaines. La bonne surprise est donc venue du samedi. « Il y a eu moins de monde le vendredi. On n'a pas eu les retours pour avoir les chiffres, mais c'est traditionnellement la journée des partenaires et des invitations, on en donne deux par bénévole », indique Karl Lorca.

#### « Tout a roulé »

Si les chiffres sont bons, voire très bons, il en est de même pour le déroulement des trois jours. « Tout a roulé, c'est vraiment une édition sereine, la plus tranquille que j'ai connue », souligne Cédric Faria. « À tel point qu'avec Cédric, on a cru à un moment que l'on avait perdu nos téléphones », complète en rigolant Karl Lorca. Il faut dire que la perspec-

tive d'accueillir un public d'adolescents lors de la venue de Black M avait conduit l'organisation à particulièrement travailler en amont, « ça, et le fait que l'on soit en plan Vigipirate. Nous avons multiplié les réunions. Tout le monde savait ce qu'il avait à faire. »

Parmi les mesures prises, la distribution de bracelets pour les adultes, le sésame pour pouvoir consommer des boissons alcoolisées : « La consigne pour ceux qui étaient aux bars était simple : pas de bracelet, pas d'alcool. Même chose pour les gens dont on voyait qu'ils avaient trop bu. On refusait de les servir en leur expliquant pourquoi. C'est une question de responsabilité », précise Karl Lorca.

#### L'art de programmer

C'est sans doute pour cela que l'ambiance générale a semblé plus détendue que certaines années précédentes.

Même si le retard pris par le concert de The Avener a commencé à provoquer quelques impatiences dans la foule, samedi soir : « Il est arrivé un quart d'heure avant, il s'était perdu dans Cognac », sourit Karl Lorca. Mais le DJ a ensuite assuré en transformant les bords de Charente en dancefloor géant, un spectacle aussi bien musical que visuel : « Là

aussi, le fait de terminer par une soirée DJ était une première qui a bien fonctionné. » D'une manière globale, la programmation musicale a, également, donné satisfaction. « Là dessus, on fait totalement confiance à Gaëtan Brochard. Il ne nous a jamais plantés. L'une de ses plus grandes qualités est de savoir anticiper le nombre de spectateurs », confie Karl Lorca. Un Gaëtan lui aussi ravi, « très heureux de cette édition », lâchait-il.

Il est vrai que le directeur de West Rock ne s'est, une nouvelle fois, pas trompé dans ses choix. Entre Black M, « qui a fait le job », The Avener ou la révélation A Call at Nausica : « On a vraiment eu de

très bons retours sur le groupe. » Le seul bémol a été la prestation des Brigitte : « Moi aussi, j'ai été déçu et trouvé ça mou. Ça doit mieux passer dans une petite salle », jugeait-il.

Place maintenant à la 19<sup>e</sup> édition, « mais on a aussi désormais l'œil sur la 20<sup>e</sup> où l'on veut vraiment jouer sur la rétrospective, mettre en avant les bénévoles qui sont là depuis le début. Et changer des choses structurellement, mettre en place un nouvel espace, des choses que l'on testera forcément sur la 19<sup>e</sup> édition », signale Karl Lorca.



# Le Conseil municipal enclenche des travaux

Le conseil municipal s'est ouvert, mardi dernier, sur la présentation du rapport de Véolia, la constatation de l'augmentation du nombre d'abonnés qui est passé de 300 à 325 et les problèmes de rejets industriels des Établissements Marcus qui présentent toujours des non-conformités : graisses, phosphores etc. Quant aux boues récoltées, elles sont dirigées vers la filière agricole pour être utilisées en épandage.

Ont suivi, selon l'ordre du jour, le projet de rénovation visant à diminuer la consommation d'énergie de la salle des fêtes. Pour ce faire, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a fourni une liste des bureaux d'études spécialisés, pour lesquels il est prévu une subvention pouvant aller jusqu'à 70 % des frais engagés pour la consultation. Le choix s'est porté sur un devis à 3 600 euros TTC. La maire Hélène Tournadre précise qu'il convient d'orienter l'étude vers un chauffage évolutif pouvant inclure a posteriori les locaux du presbytère. Une demande de subvention va être faite auprès du fonds d'excellence environnementale Poitou-Charente à hauteur

de 70 % du montant de l'étude. Concernant les travaux de la voie de Bonbonnet, le Syndicat départemental d'électricité et de gaz (Sdeg), propose, pour la commune, une prise en charge de 10 000 euros pour l'effacement des réseaux EDF/France Télécom. Un avenant va être rédigé avec les Établissements Ferrand concernant la répartition et la prise en charge par la commune de la tranchée.

Autre sujet abordé lors de la réunion, la Poste qui va changer ses horaires dès le 1<sup>er</sup> septembre, la dernière levée aura lieu à 12 heures au lieu de 15 heures actuellement. L'agence postale de la commune sera donc ouverte de 9 h 15 à 13 heures. Une délibération est en cours concernant le projet d'aménagement des locaux au sein de la mairie et ce avec l'accord de La Poste qui financera jusqu'à 15 000 euros de travaux ainsi que le mobilier et son montage dans les locaux.

Ces travaux permettront également la construction de WC aux normes pour accessibilité par les personnes à mobilité réduite. Des devis vont être établis afin de connaître l'enveloppe globale.

**Colette-Christiane Guné**



La maire Hélène Tournadre et les conseillers municipaux ont été rejoints par des représentants de Véolia. PHOTO C.-C. G.



■ Au moins 22 000 personnes ont trinqué à la Fête du cognac ■ Durant trois jours tout a souri, même la météo ■ Bilan «très, très positif» du comité directeur.

# «18 ans, le très bel âge»

Frédéric BERG  
f.berg@charentelibre.fr

Il s n'ont fait que se croiser pendant trois jours. Karl Loca et Cédric Faria, deux des maillons fiables de la Fête du cognac parmi les 450 autres bénévoles, ont pu s'offrir une franche accolade hier matin entre deux palettes à charger et trois prises à débrancher. «On a bossé, parfois ramé, mais on l'a fait et cellé-là, elle est belle, une des plus belles. 18 ans, c'est le très bel âge...»

”

Il ne nous reste plus rien, et mieux, nous n'avons manqué de rien !

À l'heure de baisser le rideau de cette 18<sup>e</sup> édition, les deux amis qui répètent à l'envi que c'est un «travail d'équipe», ont voulu souligner une «superbe ambiance» pendant trois jours : «Tout a bien marché, même la météo nous a aidés !»



Karl Loca et Cédric Faria tirent un «excellent» bilan de cette 18<sup>e</sup> édition.

## ■ La foule et les moules

Au-delà de la réussite «festive», le comité directeur de la Fête du cognac devrait garder le sourire au moment de faire le bilan financier. 8 000 entrées payantes le vendredi soir, autant samedi soir, un peu moins le vendredi et, gros

bonus, une gestion des stocks au millimètre. «Il ne nous reste plus rien et mieux, nous n'avons manqué de rien !» savoure Karl Loca qui salue la faculté d'adaptation des équipes en charge des baraques à bouffe : «Ils se sont adaptés comme des chefs, ont inventé et improvisé». Au final, le cognac a coulé à flots, les cagouilles ont toutes été avalées, comme les huîtres, le jambon et les steaks... et, sur pas loin d'une tonne de moules, il n'est resté que deux barquettes, finalement avalées par les bénévoles.

## ■ Des artistes au top

De Black M à The Avenir en passant par les chanteuses de Brigitte, ainsi que tous les autres artistes qui ont chauffé la scène, le spectacle n'a pas déçu. «Black M,

ce n'est pas forcément le style de tout le monde mais on doit lui reconnaître une énergie incroyable. Brigitte et The Avenir ont été géniaux sur la scène mais aussi après, en jouant vraiment le jeu des photos, des autographes... c'était vraiment sympa», souligne Karl Loca.

## ■ Le 20<sup>e</sup> et après...

En 2017, la Fête du cognac passera le cap du 20<sup>e</sup>. «On y pense évidemment. On prépare plein de trucs, une rétrospective, des

artistes que l'on aime. Et puis on veut mettre en valeur ceux qui sont là depuis l'origine, ces bénévoles qui donnent leur temps toute l'année...»

Karl Loca et Cédric Faria, à la barre de l'organisation depuis trois ans, pourraient passer la

main. La professionnalisation de l'association qui compte déjà deux salariés préfigure l'avenir : une équipe de pros mais, toujours, toujours, des centaines de bénévoles dynamiques pour faire battre le cœur de cette fête vraiment pas comme les autres.



Larges sourires et de gros appétits... À chacun sa fête !



# Une fiche de paie à écouter

■ La feuille de paie française est beaucoup plus longue que ses homologues européennes sans être plus explicite

■ Un rapport propose des pistes pour alléger le document

Une fiche de paie française peut compter jusqu'à 50 lignes et reste une énigme pour la plupart des salariés: la mission chargée par le gouvernement de plancher sur un bulletin plus lisible propose notamment de regrouper les cotisations par thème: santé, retraite, chômage. Le rapport de la mission dirigée par Jean-Christophe Sciberras, DRH France du groupe Solvay, qui sera remis aujourd'hui au gouvernement, souligne qu'il s'agit de «clarifier» la fiche de paie et non de réformer les règles de paie, un chantier qui «reste à



La feuille de paie pourrait être largement dématérialisée, comme elle l'est en Allemagne ou au Royaume-Uni. Photo archives AFP

» Les informations périphériques ont fini par noyer l'essentiel

conduire». Engagé depuis plus d'un an dans la simplification de la vie des entreprises, le gouvernement avait

initialement annoncé un bulletin simplifié pour 2016. L'échéance a été repoussée. La mission propose trois étapes: une expérimentation par des entreprises volontaires en 2016, une mise en œuvre dans les entreprises de plus de 300 salariés en 2017, puis la généralisation à partir du 1er janvier 2018.

Aujourd'hui, pour «des raisons institutionnelles et culturelles», le bulletin de paie français «bat des records de complexité». Une comparaison réalisée au sein de filiales d'un grand groupe est

sans appel: 40 lignes sur le bulletin français, 15 en Allemagne, 14 aux États-Unis et 11 en Chine. Conséquence, «les informations périphériques ont fini par noyer l'essentiel» et beaucoup de salariés se contentent de regarder le montant net inscrit en bas de page.

Plusieurs propositions sont soumises au gouvernement. En premier lieu, afin de mieux comprendre «à quoi sert l'argent», la mission suggère d'établir «un référentiel des intitulés de paie» et de regrouper les coti-

sations et prélèvements par risque: santé, retraite, chômage. Par exemple, sous le titre «assurance santé», seraient inscrites à la fois la Sécurité sociale, la complémentaire et l'invalidité. Elle propose de maintenir deux colonnes (part de l'employé et part de l'employeur) et de mentionner aussi le montant total du salaire (salaire brut+cotisations employeur). Elle suggère également d'inscrire les allègements financés par l'État.

Le rapport ne chiffre pas le coût de la mise en place de ce nouveau modèle de fiche de paie. En revanche, il voit une source d'économies dans la suppression de l'obligation de notifier séparément le versement de l'intéressement et de la participation pour intégrer ces informations dans le bulletin.

Autre sujet abordé, la dématérialisation de la fiche de paie, possible aujourd'hui avec l'accord du salarié, mais peu répandue (de l'ordre de 15%, contre 95% en Allemagne et 73% en Grande-Bretagne).

Un bulletin dématérialisé coûte 10 centimes, contre 20 pour un bulletin papier et 42 s'il est affranchi. Toutefois, la mise en place de coffres-forts électroniques pour assurer une conservation des données pèsera aussi sur les coûts des entreprises.

## Sondage Réforme territoriale: pas de simplification



**L**a réforme territoriale ne simplifiera pas la vie quotidienne des habitants et ne réduira pas davantage les coûts de fonctionnement des nouvelles régions, selon un sondage IFOP paru dans *Le Journal du Dimanche*.

À la question «D'après vous, la réforme territoriale marquée par le passage de 22 à 13 régions métropolitaines à partir du 1er janvier 2016 va-t-elle se traduire par une simplification de la vie des habitants ?», 75% des personnes sondées répondent «non, plutôt pas», 24% «oui, plutôt».

60% des sondés estiment que la réforme n'entraînera pas une réduction des coûts de fonctionnement de ces nouvelles régions, contre 30% qui pensent le contraire.

Le scepticisme est également de mise avec la question de savoir si la réforme se traduira par un renforcement du poids politique des ces nouvelles régions, puisque 55% estiment que ce ne sera pas le cas, contre 44% qui jugent le contraire.

Le sondage a été mené par téléphone du 24 et 25 juillet auprès d'un échantillon de 1.003 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

## Une taxe sur l'électricité pourrait être étendue

**L**a taxe sur l'électricité, qui finance les subventions aux énergies renouvelables, va être réformée à la rentrée et pourrait être étendue au gaz et à l'essence, selon le *Journal du Dimanche* (JDD).

Le journal indique que cette taxe, (contribution au service public de l'électricité, CSPE) prélevée auprès des consommateurs, «pourrait être réformée à la rentrée, lors du projet de loi de finances pour 2016», ce qui pourrait faire baisser la facture d'électricité d'environ 10%.

«L'objectif est d'élargir son champ aux énergies carbonées, c'est-à-dire le gaz et les carburants, alors que seule l'électricité est mise à contribution aujourd'hui», écrit Le JDD.

La CSPE, qui est payée par les ménages et les entreprises, a été chiffrée à 6,28 milliards d'euros pour 2015. Beaucoup d'acteurs du secteur ont soulevé le problème de son montant, qui correspond à 19,5 euros/MWh cette année.

Selon le JDD, deux options se présenteraient: «faire porter l'effort aux seuls consommateurs de gaz», une

solution qui permettrait de diminuer la facture d'électricité d'environ 4%. Ou «étaler cette taxe entre électricité, gaz et carburants», ce qui «diminuerait d'environ 10% la facture d'électricité mais augmenterait celles du gaz et surtout des carburants». La CSPE sert notamment à couvrir les charges liées au rachat à un prix bonifié de l'électricité d'origine renouvelable. «Comme elle augmente d'environ 2,5% par an, elle s'ajoute aux hausses régulières des tarifs», souligne le journal.

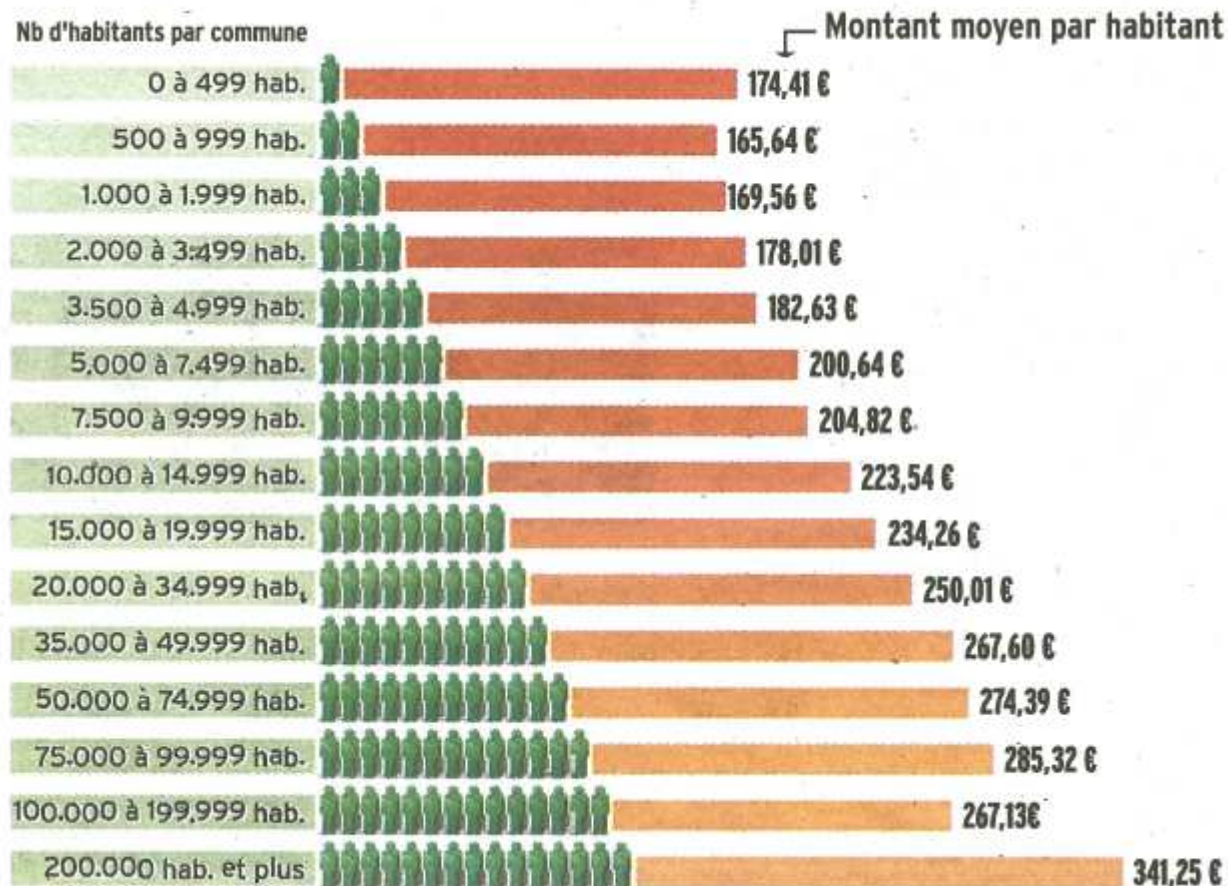




# L'État inégalement généreux avec les communes

L'argent que l'État attribue aux communes dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est réparti de façon fortement inégalitaire puisque son montant par habitant peut varier du simple au double. Pire: les inégalités s'accroissent au fur et à mesure que la population diminue, ce qui donne le fâcheux sentiment que le citoyen d'une commune de moins de 500 habitants a nettement moins de besoins en services publics que son voisin d'une grande ville. En fait, ces différences sont nées de la compacité même du mode d'attribution, qui fait appel à une trentaine de critères différents. Un rapport parlementaire qui sera rendu public aujourd'hui dresse le constat et propose des pistes pour réaliser le vœu du gouvernement: l'égalité de la somme versée par habitant et ce dès le budget 2016. L'enjeu est important: la DGF (21 milliards d'euros cette année) représente plus de 20% des dépenses de fonctionnement des communes.

## La dotation globale de fonctionnement versée aux communes (année 2014)



Source : Rapport parlementaire et Direction générale des collectivités locales

INFOGRAPHIE CL